



POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PV-03 PRINCIPES GÉNÉRAUX

PV-03-08 Enfin, la Caisse entend appuyer les efforts visant à créer un environnement réglementaire et législatif qui favorise le plein exercice de ses droits et responsabilités d'actionnaire.